



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

Unité départementale de l'Oise
DREAL Hauts de France
ud-oise.[dreal-hauts-de-
france@developpement-
durable.gouv.fr](mailto:dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr)

Lille, le 7 juillet 2020

Objet : Information tacite – Projet de parc éolien du Cornouillier à Noyers-Saint-Martin
et Thieux (60)
N° d'enregistrement Garance : 2020-4303

Monsieur,

Vous avez saisi le 23 janvier 2020 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de trois mois suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du département de l'oise
DREAL Hauts-de-France